

Certificat du résultat officiel

Je soussigné, Yves Saindon, greffier et président d'élection de la Ville de Montréal, certifie qu'à l'issue du recensement des votes, le résultat officiel de l'élection des membres du conseil d'administration du Bureau du Taxi de Montréal 2019 tenue le 13 juin 2019 conformément à la Procédure de mise en candidature et de vote, afin de combler le poste d'administrateur élu par et parmi les titulaires d'un permis d'intermédiaire en services de taxi, se répartit comme suit :

Candidat	Votes valides en faveur de	% Votes valides
Georges AZZI – Coopérative de taxis de Montréal	2	18 %
Georges MAALOUF – 9033-7205 Québec Inc.	9	82 %
TOTAL DES VOTES VALIDES		100 %
Bulletins rejetés	-	-

Majorité en faveur de Georges MAALOUF – 9033-7205 Québec Inc. 7 voix

Suffrage exprimé

Sur les 21 inscrits sur la liste électorale, 11 électeurs ont exercé leur droit de vote lors de cette élection, soit un taux de participation de 52,4 %.

Fait à Montréal, ce 14^e jour du mois de juin 2019.



Le greffier et président d'élection
Me Yves Saindon